

Direction de la Citoyenneté, de la Jeunesse et de  
l'Animation des Quartiers  
JPB/LSM/OD/AL

N°59/2023

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET :** Signature avec l'association Fond-A-Mental, d'une convention de prestation pour des séances de soins Lahochi, proposées par la maison des Habitants Ingrid Betancourt, entre octobre 2022 et décembre 2022.

**Le Maire de la Commune de Gonesse,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

**Considérant** que dans le cadre des projets sociaux des Maisons des Habitants, la Ville a souhaité proposer des animations en direction de familles, pour l'année 2022,

**Considérant** la mise en place de séances de soins Lahochi par l'association Fond-A-Mental au sein de la Maison des Habitants Ingrid Betancourt, entre octobre 2022 et décembre 2022.

**DECIDE**

- **De signer** avec l'association Fond-A-Mental, sise 75 avenue de Montmorency, 95190 Goussainville, la convention de prestation jointe à la présente décision ;
- **De lui régler** la somme de 150 € (TVA non applicable) ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2023,

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 24 février 2023.

**Pour le Maire et par délégation**  
**La Maire Adjointe déléguée à l'Education**  
**et à la Réussite Scolaire,**

  
**Malika CAUMONT**



Le Maire soussigné, ATTESTE  
que le présent acte a été reçu en  
Sous-Préfecture, le :

02 MARS 2023

Mis en ligne, le :

02 MARS 2023  
Pour le Maire et par délégation  
Le Maire Adjointe déléguée des Services

Corine TAILLER   
Vincent BRYCHE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'association Fond-A-Mental, d'une convention de

Objet de l'acte : prestation pour des séances de soins Lahochi, proposées par la maison des Habitants Ingrid Betancourt, entre octobre 2022 et décembre 2022.

.....  
Date de décision: 24/02/2023

Date de réception de l'accusé 02/03/2023

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 2023DECISION59

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230224-2023DECISION59-AI

.....  
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de compétences

Autres domaines de compétences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : Décision 59.pdf ( 99\_AI-095-219502770-20230224-2023DECISION59-AI-1-1\_1.pdf )

